

**PRÉVENTION DE L'INTIMIDATION  
ET INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE  
Fiche d'informations et outils**

**NOVEMBRE 2016**



Fédération des établissements  
d'enseignement privés

*Savoir réussir*

## QUE FAIRE EN SITUATION D'INTIMIDATION

### Intervenir lors d'un incident de violence ou d'intimidation – Étape 1

Étape 1 : IDENTIFIER	Degré d'intervention applicable à tous les incidents de violence ou d'intimidation
Action immédiate d'une durée d'environ 3 minutes.	<p><b>Stopper les actes d'intimidation ou de violence</b></p> <p>Tous les enfants et les jeunes doivent comprendre que la direction de leur école s'engage à assurer leur sécurité en milieu scolaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Si quelqu'un fait de l'intimidation devant témoin, interrompez-le sur-le-champ. Dites-lui : « Ça suffit, arrête ! C'est de l'intimidation. »</li> <li>▪ Faites en sorte que tous les enfants et les jeunes qui se trouvent à proximité vous entendent passer ce commentaire.</li> </ul>
	<p><b>Identifier, nommer ce comportement comme étant de l'intimidation ou de la violence</b></p> <p>Toute « l'attention » est tournée vers l'enfant/le jeune interpellé mais le but ultime est de détourner l'attention et mettre l'accent sur le comportement plutôt que sur la personne.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nommez la forme d'intimidation (physique, verbale, sociale ou électronique) : « J'ai remarqué (vu, entendu) _____.</li> <li>▪ Identifiez le comportement répréhensible en faisant référence au code de conduite de l'école: « Le code de conduite de l'école dit clairement que nous devons nous respecter les uns les autres. »</li> </ul>
	<p><b>Élargir la portée de votre intervention</b></p> <p>Aidez l'enfant ou le jeune intimidateur à comprendre les répercussions néfastes de ses faits et gestes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifiez les actes de violence ou d'intimidation en décrivant l'impact qu'ils peuvent avoir sur les autres élèves de l'école : « Ce comportement &lt;identifiez le&gt; peut aussi être blessant pour les enfants qui en ont été témoins.</li> <li>▪ Reconnaissez que ce comportement et non la personne est répréhensible et précisez que dans cette école, les attentes sont les suivantes : « Dans notre école, il est interdit de dénigrer les autres enfants et les jeunes » ou « Nous n'apprécions pas les comportements blessants, dans notre école. Les enfants et les jeunes s'entraident et se respectent. »</li> </ul>
	<p><b>Exiger une attitude positive, à l'avenir</b></p> <p>Adressez-vous directement à l'enfant intimidateur et personnalisez votre réponse.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ « (Dites son nom), je t'invite à t'arrêter et à réfléchir avant d'agir. »</li> </ul> <p>Prenez soin de soutenir l'enfant ou le jeune qui vient de se faire agresser.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rassurez l'enfant victime d'intimidation: « Tous les enfants et les jeunes de notre école ont le droit au respect et à vivre en sécurité. Je suis désolé de ce qui t'arrive et je vais prendre des mesures pour m'assurer que cela ne se reproduise plus. »</li> </ul>
Cette intervention exige un suivi à court terme.	<p><b>Assurer le suivi</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Faites le signalement de cet incident et informez-en la direction de l'école.</li> <li>▪ Déterminez s'il s'agit de violence ou d'intimidation (à l'aide de notre outil). S'il s'agit d'un cas d'intimidation, passez à l'étape 2.</li> </ul>

## QUE FAIRE EN SITUATION D'INTIMIDATION

### Intervenir lors d'un incident de violence ou d'intimidation – Étape 2

<b>Étape 2:</b> <b>INTERVENIR</b>	<b>Cette intervention peut s'appliquer à tous les cas d'intimidation.</b> <b>Complétez d'abord l'étape 1.</b>
	<b>Identifier (voir plus haut)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comprend toutes les phases de l'étape 1.</li> </ul>
	<p><b>Une discipline progressive à des fins d'apprentissage</b></p> <p>Les enfants et les jeunes intimidateurs doivent apprendre que leur comportement est inapproprié et blessant pour les personnes impliquées. Ils ont besoin d'acquérir des habiletés et une compréhension qui leur permettront d'interagir avec les autres de manière positive et respectueuse. Une discipline progressive éveille l'empathie et outillent l'enfant pour qu'il soit en mesure de changer de comportement.</p> <p>Selon la pyramide d'intervention de l'école, les conséquences doivent être appliquées (a) rapidement, (b) avec constance et (c) sans violence – lorsqu'un adulte est hostile, il enseigne aux enfants à user de violence, par mégarde.</p> <p><u>Exemples d'activités qui contribuent au renforcement des habiletés relationnelles</u> Invitez l'enfant ou le jeune intimidateur à faire certaines activités:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mener une discussion en classe (ex. les blessures engendrées par l'intimidation, comment les pairs peuvent contribuer à la prévention de l'intimidation)</li> <li>▪ Rédiger une histoire (ex. sur les effets dévastateurs de l'intimidation)</li> <li>▪ Écrire une note à ses parents ou tuteurs pour leur expliquer son comportement et les conséquences encourues.</li> <li>▪ Créer un jeu de rôle.</li> <li>▪ Faire une présentation devant la classe.</li> <li>▪ Lire des textes traitant de prévention de l'intimidation.</li> <li>▪ Créer des affiches pour l'école.</li> <li>▪ Apprendre à voir les choses avec les yeux d'autres enfants ou jeunes et éprouver de l'empathie.</li> <li>▪ Renforcer ses habiletés de leader et trouver une occasion d'exercer un leadership positif (ex. leadership pendant le jeu, au sein d'un club ou d'une équipe).</li> </ul>
	<p><b>Réparer ses torts</b></p> <p>Les enfants et les jeunes doivent se côtoyer à l'école et par conséquent, il est important de réparer les blessures relationnelles pour ne pas perturber le climat positif et le sentiment de sécurité qui prévalent à l'école. Invitez l'enfant intimidateur à faire amende honorable ou à rétablir les liens avec sa victime pour qu'il assume la responsabilité de ses actes et prenne conscience de l'impact de l'intimidation. Si l'enfant intimidateur est incapable de présenter ses excuses avec authenticité, ayez recours à une approche indirecte (par ex. rédiger une lettre pour faire ses excuses) plutôt qu'à des excuses faites directement et en personne (par exemple, au cours d'une rencontre prévue à cette fin).</p>

## **IMPORTANT**

### **Assurer un suivi (Pour une surveillance soutenue)**

#### Communiquez avec les parents/tuteurs

Communiquez avec les parents ou tuteurs des deux enfants impliqués, soit l'enfant intimidateur et l'enfant victime d'intimidation.

Expliquez-leur la situation, les événements, la façon dont l'école est intervenue (discipline progressive, conséquences éducatives) tout en préservant la vie privée des élèves concernés. Expliquez aux parents le plan de surveillance et de suivi mis en place pour éviter que cette situation ne se répète.

Demandez aux parents ou tuteurs de participer aux efforts consentis en surveillant la situation de leur côté pour s'assurer que les choses ne se répèteront pas.

Une semaine après les événements, faites un suivi auprès des parents ou tuteurs par téléphone, courriel ou une note acheminée à la maison afin de prendre des nouvelles de l'enfant et de vérifier s'ils ont besoin de plus d'information.

#### Surveillez le comportement de l'enfant ou le jeune

Repérez un membre du personnel scolaire qui soit en mesure de surveiller l'enfant intimidateur et l'enfant victime d'intimidation, le lendemain des événements. Utilisez à une méthode de suivi de type « trois, deux, un » : (i) Vérifiez trois fois auprès des enfants impliqués, au cours de la première semaine suivant les événements, (ii) deux fois la seconde semaine suivant les événements et (iii) une fois la troisième semaine suivant les événements.

Un suivi serré et fréquent auprès de l'enfant l'informe que ce comportement préoccupe les adultes et que ces derniers surveillent la situation de près pour s'assurer qu'elle ne se répètera pas. Ce suivi est une forme de soutien pour l'enfant victime d'intimidation, il lui fait comprendre qu'il a le droit de vivre en sécurité, que les adultes de l'école veillent sur sa sécurité et qu'ils font un suivi pour s'assurer que les actes d'intimidation ont bel et bien cessé.

## QUE FAIRE EN SITUATION D'INTIMIDATION

### Intervenir lors d'un incident de violence ou d'intimidation – Étape 3

<b>Étape 3 : ACCOMPAGNER</b>	<b>Les enfants et les jeunes constamment impliqués dans des incidents d'intimidation ont souvent besoin d'une aide plus soutenue.</b>
<b>Action immédiate</b>	<b>Identifier</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comprend toutes les phases de l'étape 1.</li> <li>▪ Voir la description ci-haut.</li> </ul>
	<b>Éduquer</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comprend toutes les phases de l'étape 2.</li> <li>▪ Voir la description ci-haut.</li> </ul>
Entreprendre une stratégie à long terme.	<b>Entreprendre une stratégie à long terme destinée aux élèves intimidateurs et aux élèves victimes d'intimidation</b> Si le problème persiste entre l'enfant intimidateur et l'enfant victime d'intimidation, malgré les interventions éducatives, on doit recourir à une intervention plus intensive. <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identifiez les soutiens disponibles au sein de l'école, du conseil scolaire et de la collectivité pour seconder les interventions destinées à l'enfant intimidateur.</li> <li>▪ Rencontrez les parents/tuteurs pour examiner à nouveau le problème et les solutions éventuelles, y compris explorer les causes sous-jacentes de ce comportement agressif et reconnaître les forces et les défis propres à l'enfant.</li> <li>▪ Choisir une intervention appropriée et fondée sur les besoins de l'enfant ou du jeune (ex. Consultations individuelles, soutien en santé mentale, soutien aux parents/tuteurs, formation en habiletés et compétences).</li> <li>▪ Évaluez les besoins d'un soutien académique.</li> <li>▪ Incitez les parents/tuteurs à faire appel aux ressources et soutiens appropriés offerts par l'école, le conseil scolaire ou la collectivité.</li> </ul>
<b>IMPORTANT</b>	<b>Surveillance et suivi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurez un suivi auprès des parents ou tuteurs et auprès de l'enfant ou du jeune pour continuer à les soutenir et vous assurer que les choses progressent dans la bonne direction.</li> </ul>

## QUE FAIRE EN SITUATION D'INTIMIDATION

### Intervenir lors d'un incident de violence ou d'intimidation – Étape 4

<b>Étape 4 : PYRAMIDE D'INTERVENTION</b>	<b>Les enfants et les jeunes pour qui les interventions des étapes 1 à 3 n'ont donné aucun résultat tangible ont parfois besoin de sanctions mises en application en milieu scolaire.</b>
	<b>Identifier</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Comprend toutes les phases de l'étape 1.</li><li>▪ Voir la description ci-haut.</li></ul>
	<b>Éduquer</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Comprend toutes les phases de l'étape 2.</li><li>▪ Voir la description ci-haut.</li></ul>
	<b>Entreprendre une stratégie à long terme</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Comprend toutes les phases de l'étape 3.</li><li>▪ Voir la description ci-haut.</li></ul>
	<b>Appliquer des sanctions en milieu scolaire</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Si l'intimidation perdure après avoir suivi les étapes précédentes et appliqué les conséquences éducatives, il est peut-être préférable d'exclure l'enfant intimidateur des activités parascolaires pour assurer la sécurité des enfants et des jeunes. La politique de discipline progressive adoptée par le ministère de l'Éducation considère que la détention est parfois une stratégie appropriée, tout en tenant compte des facteurs atténuants.</li></ul>

## QUE FAIRE EN SITUATION D'INTIMIDATION

### Intervenir lors d'un incident de violence ou d'intimidation – Étape 5

<b>Étape 5 :</b> <b>MESURES</b> <b>DISCIPLINAIRES</b> <b>LA SUSPENSION</b>	<b>Après avoir pris en compte les facteurs atténuants, il arrive que l'élève demeure à ce stade s'il continue à intimider les autres à répétition.</b>
	<b>Identifier</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comprend toutes les phases de l'étape 1.</li> </ul>
	<b>Éduquer</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comprend toutes les phases de l'étape 2.</li> </ul>
	<b>Entreprendre une stratégie à long terme</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comprend toutes les phases de l'étape 3.</li> </ul>
	<b>Appliquer des sanctions en milieu scolaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Comprend toutes les phases de l'étape 4.</li> </ul>
	<b>Suspendre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour des raisons de sécurité, il est parfois nécessaire de retirer temporairement un élève de l'école.</li> <li>▪ Il faut s'assurer que l'élève garde le contact avec l'école et son programme académique. Par-contre on doit lui donner accès à des ressources d'apprentissage.</li> <li>▪ En instaurant des stratégies de réintégration, on fait comprendre à l'élève qu'on s'attend à le voir rejoindre la communauté scolaire et à se conformer au plan de prévention de l'intimidation et au code de conduite en vigueur.</li> <li>▪ On peut référer l'enfant ou le jeune à des programmes alternatifs (s'ils sont offerts) conçus pour développer des habiletés et des comportements positifs et des capacités éducatives permanentes.</li> </ul>

### Intervenir lors d'un incident de violence ou d'intimidation – Étape 6

<b>Étape 6 :</b> <b>MESURE</b> <b>DISCIPLINAIRE</b> <b>LE RENVOI</b>	<b>Dernière étape</b>
	<b>Identifier</b>
	<b>Éduquer</b>
	<b>Entreprendre une stratégie à long terme</b>
	<b>Appliquer des sanctions en milieu scolaire</b>
	<b>Suspendre</b>
	<b>Renvoyer</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Selon la loi sur l'enseignement privé article 63.1 (8) et 63.6.</li> </ul>

## VOTRE ECOLE EST-ELLE A LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES ?

Passez en revue notre grille de prévention et d'éducation en matière d'intimidation

	OUI	NON
Avez-vous suivi une formation portant sur les différentes formes de l'intimidation, du harcèlement sexuel et de la discrimination raciale et sur leurs conséquences ? Vous a-t-on renseigné sur l'influence que peuvent avoir le sexe, l'âge, les habiletés et le rôle de l'enfant (intimidateur, victime d'intimidation, témoin) ?		
Les membres du personnel scolaire partagent-ils les mêmes valeurs et les mêmes croyances vis-à-vis ces problématiques ?		
Si un membre du personnel intimide, harcèle ou fait de la discrimination, pouvez-vous tenter de régler ce problème en toute sécurité ?		
Avez-vous accès à des ressources de qualité (ouvrages, vidéos) vous, vos élèves et leurs parents/tuteurs ?		
Croyez-vous pouvoir demander et possiblement obtenir des ressources de qualité pour soutenir ce programme ?		
Vos élèves ont-ils à leur disposition un moyen sûr et confidentiel de dénoncer des actes d'intimidation ?		
Avez-vous instauré, dans votre école, un protocole pour faire un suivi individuel auprès des élèves souvent impliqués dans des incidents d'intimidation, que ce soit comme victimes ou intimidateurs ?		
Cette année, avez-vous procédé à un sondage auprès des élèves et des parents pour mesurer l'ampleur du problème de l'intimidation et de la victimisation au sein de votre école ? Avez-vous répondu à un sondage mené auprès du personnel enseignant ?		
Cette année, prévoyez-vous réunir le personnel scolaire et les élèves dans le cadre d'un forum sur la sécurité à l'école? Avez-vous l'intention d'utiliser les données issues de vos sondages ?		
Lors de vos assemblées, discutez-vous des difficultés relationnelles entre pairs ? Les élèves ont-ils un rôle important à jouer à cette occasion ?		
S'il y a place pour des interventions menées par les pairs, ces derniers sont-ils supervisés de près par un personnel qualifié ?		
Offrez-vous des ateliers psycho-éducatifs à des groupes d'élèves dans votre école ? La sécurité des élèves est-elle une priorité ?		
Cette année, avez-vous suivi une formation traitant d'intimidation, de harcèlement et de discrimination ?		
Votre école s'est-elle dotée d'un programme de lutte contre l'intimidation/le harcèlement ? Avez-vous le sentiment d'y jouer un rôle important ?		
Votre école s'est-elle dotée d'un comité de lutte contre l'intimidation/le harcèlement ? Avez-vous le sentiment d'y jouer un rôle important ?		
Les données recueillies lors de sondages seront-elles utilisées pour améliorer la supervision des élèves, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école ?		
Retrouve-t-on, dans toutes les classes, une affiche offrant une même définition de l'intimidation ?		



	OUI	NON
Avez-vous amorcé une discussion, avec vos élèves, sur les termes de cette définition.		
Vous, vos élèves et leurs parents/tuteurs, avez-vous été informés des politiques et règlements scolaires concernant l'intimidation, le harcèlement et la discrimination ?		
Impose-t-on des conséquences de manière juste et constante pour cause de violation au règlement ?		
Les élèves expulsés ou suspendus à long terme de l'école ont-ils la possibilité de poursuivre leurs études et d'être accompagnés, pour préparer leur retour ?		
Prévoit-on organiser des activités et réserver un espace physique, dans les classes, afin de promouvoir un climat sain et de réduire le taux de victimisation ?		
En classe, discutez-vous des difficultés relationnelles entre pairs en tenant compte de la différence des sexes (filles jumelées à des enseignantes qualifiées, garçons jumelés à des enseignants et des enseignantes; sujets de discussion choisis en fonction du sexe) ?		
Utilisez-vous des techniques de l'approche cognitivo-comportementale (jeu de rôle, action sociale, <i>modeling</i> ) ?		
Cette année, mettez-vous de l'avant des activités menées par les élèves (présentations, conférences) ?		
Dans votre école, offrez-vous une aide individuelle aux élèves qui font de l'intimidation, du harcèlement ou de la discrimination ? Les parents sont-ils impliqués dans cette démarche ?		
Dans votre école, offrez-vous une aide individuelle aux élèves victimes de ces agressions ? Les parents sont-ils impliqués dans cette démarche ?		

Ressource développée par PREVNet :

Si vous avez répondu « non » à l'une ou l'autre de ces questions, visitez la section [Ressources](#) de leur site pour en savoir davantage et pour découvrir comment améliorer la prévention et l'éducation en matière d'intimidation, dans votre classe..